



Compléments et circonstants : une distinction syntaxique ou sémantique ?

Miller Philip

Pour citer cet article

Miller Philip, « Compléments et circonstants : une distinction syntaxique ou sémantique ? », *Cycnos*, vol. 15, n° spécial (Actes de l'atelier de linguistique), 1998, mis en ligne en 2021.

<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/839>

Lien vers la notice <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/839>

Lien du document <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/839.pdf>

Cycnos, études anglophones

revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice

ISSN 1765-3118 ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.

Le présent document a été numérisé à partir de la revue papier. Nous avons procédé à une reconnaissance automatique du texte sans correction manuelle ultérieure, ce qui peut générer des erreurs de transcription, de recherche ou de copie du texte associé au document.

EPI-REVEL

Revue électronique de l'Université Côte d'Azur

Compléments et circonstants :

une distinction syntaxique ou sémantique?

Philip Miller*

Introduction

De nombreuses théories linguistiques font une distinction entre ce que je vais appeler ici *compléments régis* et *circonstants*. La distinction est classique dans les courants générativistes,¹ mais aussi dans la grammaire traditionnelle, chez Tesnière et les théories valenciennes,² et dans d'autres courants non génératifs. J'utiliserai le terme *complément* pour couvrir à la fois les compléments régis et les circonstants. Un complément est régi par le verbe si ses propriétés sont déterminées de façon étroite par celui-ci. Il est au contraire un circonstant dans la mesure où son statut est indépendant de celui du verbe.

La plupart des théories font l'hypothèse d'une frontière nette entre compléments régis et circonstants, plutôt que de celle d'un continuum. C'est notamment le cas dans les courants génératifs où la distinction est traditionnellement associée à une différence dans la position structurale des deux types de compléments. Les hypothèses classiques de la grammaire générative sont illustrées dans les deux structures (2) et (3) pour la phrase (1) (voir par exemple la présentation pédagogique de Radford 1988 : 230sv., qui rassemble une liste de tests très exhaustive).

(1) Mary threw the ball in the bathroom.

Cette phrase est ambiguë. Dans une interprétation, *the bathroom* est un complément régi : il a le rôle sémantique de destination, lieu où se trouve

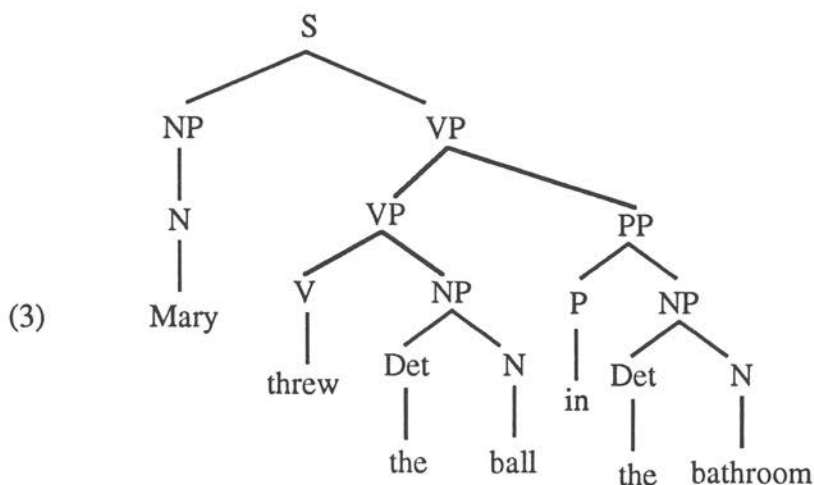
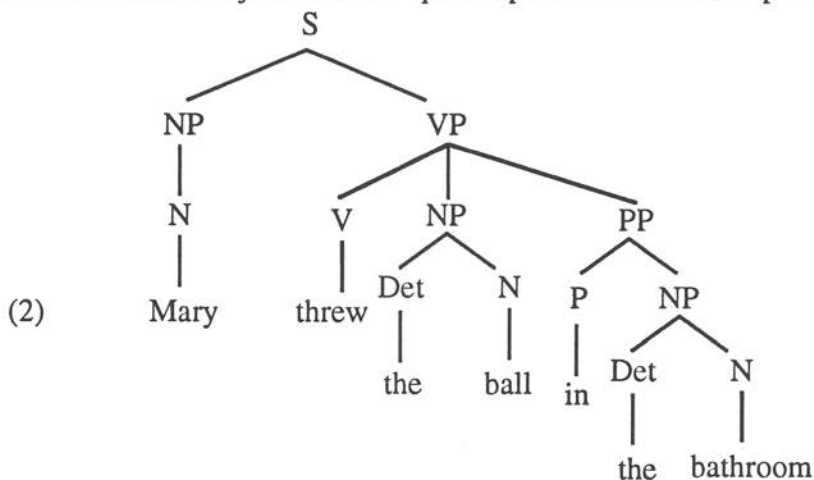
* Université de Lille 3, URA 382 SILEX

¹ Elle remonte au moins à Chomsky 1965:101-106 (voir notamment sa discussion de l'ambiguïté d'exemples comme *He decided on the boat*) qui cependant n'utilise pas encore le terme *adjunct*, devenu classique depuis, pour *circonstant*.

² Voir Tesnière 1959: 105-129, qui introduit une opposition entre 'actant' et 'circonstant'.

l'argument thème, *la balle*, une fois l'événement accompli. Dans cette interprétation une paraphrase avec *into* est possible, et peut-être un peu plus naturelle pour certains locuteurs. Dans l'autre interprétation, *in the bathroom* est un circonstant. Il n'est pas compris comme la destination mais simplement comme un locatif indiquant le lieu où l'ensemble de l'événement se produit. Cette interprétation disparaît si on remplace *in* par *into*.

La première interprétation est associée à la structure de l'arbre (2), la seconde à celle de l'arbre (3). Ces arbres incarnent les hypothèses suivantes: les compléments apparaissent comme frères du verbe dans la structure (cf. arbre (2) où V, NP et PP sont frères sous un seul nœud VP). Par contre, les circonstants sont adjoints à un VP qui comprend le V et ses compléments.



L'une des conséquences cruciales de cette analyse est qu'elle exclut de façon radicale les statuts intermédiaires. On a deux types de constructions

syntactiques différents et l'on ne peut pas tomber entre les deux. D'autres hypothèses pourraient être moins radicales. Par exemple, dans les stemmas de Tesnière, et dans tous les travaux dépendentiels et valentiels qui le suivent, l'on n'a pas de distinction structurale entre complément régi et circonstant au niveau du schéma dépendentiel (les deux dépendent simplement du verbe). C'est leur relation au verbe qui est analysée comme différente, et on pourrait imaginer des statuts intermédiaires. C'est d'ailleurs ce que suggère Allerton 1982.

Dans cet article, je voudrais soulever deux questions. D'une part, a-t-on raison de poser une distinction structurale entre compléments régis et circonstants comme illustré dans l'opposition (3) vs. (2)? D'autre part, et de façon plus générale, a-t-on raison de poser un seuil net entre les deux concepts, où s'agirait-il plutôt d'un continuum? Pour répondre à ces questions, je vais passer en revue une série de critères qui ont pu être proposés pour distinguer les deux classes. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais je pense avoir repris les plus importants. De toute façon, à ma connaissance, les tests subsistants ne changeraient rien aux résultats que je vais proposer.

Je conclurai que les tests ne donnent en réalité aucune raison de supposer une distinction structurale dans l'attachement des compléments et des circonstants. Par contre, je suggérerai qu'il n'en demeure pas moins une différence entre le statut syntaxique des circonstants et des compléments, même si elle n'apparaît pas dans la structure des constituants.

Critère 1. Obligatoire vs. facultatif

Un premier test tout à fait classique se fonde sur le statut obligatoire ou facultatif du complément (cf. Tesnière 1959: 128; Jackendoff 1977: 58; Radford 1988: 236): si un complément est obligatoire, c'est un complément régi. Ce test conduit à considérer comme compléments régis tous les compléments en (4).³

- (4) a. This matter concerns {Mary/* \emptyset }.
- b. Mary found {the book/* \emptyset }.
- c. Mary put {the book/* \emptyset } {on the table/* \emptyset }.
- d. Mary behaved {nicely/* \emptyset }.

Ce test donne généralement les résultats attendus. On remarquera cependant qu'il classe comme compléments régis les compléments de lieu en (4c) et de manière en (4d), qui seraient rangés parmi les circonstants dans beaucoup de théories (dont notamment Tesnière 1959). On comprend

³ Dans les exemples j'utiliserai régulièrement des notations du type {Mary/* \emptyset } pour contraster la grammaticalité d'une séquence avec et sans le segment *Mary*. Il s'agit uniquement d'une convention de notation: en aucun cas je ne fais l'hypothèse de la présence d'un morphème zéro (cf. Miller 1997).

aisément les motivations théoriques du test : le statut obligatoire du complément est une marque cruciale de sa dépendance à l'égard du verbe.

Il est crucial cependant de noter ce test est relativement peu informatif, dans la mesure où la contraposée ne fonctionne pas : les compléments facultatifs ne sont pas nécessairement des circonstants. En effet, l'objet direct est le type même du complément régi et il est bien connu que pour bien des verbes, l'objet direct est facultatif. Par conséquent, on ne peut rien conclure quand un complément est facultatif.

Critère 2. Degré de sélection par le verbe

Ce test subsume le précédent. Par degré de sélection il faut entendre le degré auquel le verbe détermine son complément à la fois du point de vue formel et du point de vue sémantique (cf. Allerton 1982 : 61-64; Radford 1988: 235). Considérons pour commencer les exemples suivants :

- (5) a. Mary answered { \emptyset /**to*/**at*} the question.
- b. Mary a répondu { λ /**\emptyset*/**vers*} la question.
- c. Mary listened {*to*/**\emptyset*/**at*} the question.
- d. Mary a écouté { \emptyset /**à*/**vers*} la question.

Dans chaque cas, la présence ou l'absence de la préposition et le choix de celle-ci en cas de présence sont strictement déterminés par le verbe.⁴ Par ailleurs, la contribution sémantique du complément au sens de la phrase est clairement dépendante du choix du verbe. On a donc affaire en (5) à des compléments régis. Par contre, en (6a), le choix de la préposition est relativement libre et la contribution sémantique du complément, le lieu de l'événement, est relativement indépendante du choix du verbe.

- (6) a. The hamster was eating a carrot {*in/on/under/over/near/by*} the box.
- b. Mary put the book {*in/on/under/over/near/by*} the box.

L'exemple (6b) conduit par contre à un problème de conflit entre les critères 1 et 2. En effet, on y constate la même liberté de choix des prépositions qu'en (6a), mais le complément est obligatoire, ce qui conduit à le classer comme complément régi selon le critère 1. Cependant, on notera que la contribution sémantique de ces compléments est malgré tout déterminée en partie par le choix du verbe dans la mesure où ils sont interprétés comme des destinations et non de simples locatifs. Tant qu'elle respecte cette contrainte imposée par le verbe, toute préposition est possible dans cette position.

⁴ On peut se poser la question de savoir s'il s'agit d'une détermination syntaxique ou sémantique, mais cela importe relativement peu pour le problème qui nous occupe dans la mesure où, dans l'un ou l'autre cas, il s'agit sans aucun doute d'une détermination exercée par le verbe.

Les exemples en (7) posent un problème inverse pour le critère 2 : ils montrent que la contribution sémantique de compléments classiquement classés comme circonstants peut dépendre du choix du verbe et de sa structure argumentale.

- (7) a. Mary opened the door with the key.
b. *The door opened with the key.
c. Mary came with the key.

Comme le montre le contraste entre (7a) et (7b), la possibilité d'un complément en *with* désignant un instrument dépend de l'emploi du verbe comme causatif ou inaccusatif. De même l'interprétation d'un complément en *with* comme circonstant instrumental ou d'accompagnement dépend du choix du verbe, comme le montrent le contraste entre (7a) et (7c).

Pour conclure, il apparaît qu'il n'y a pas une rupture nette entre compléments dont la contribution sémantique est indépendante du verbe et ceux où elle est déterminée par celui-ci, mais bien une gradation.

Critère 3. Impossibilité du passif prépositionnel avec les circonstants

Ce test, selon lequel le passif prépositionnel serait possible hors d'un complément régi mais non hors d'un circonstant, est proposé par Radford 1988: 233-4. Cependant, comme le montre les exemples (8) tirés de Couper-Kuhlen 1979, les fait invalident ce critère:

- (8) a. The floor had been walked on. (p. 108, (60'))
b. Paul could always be joked with. (p. 46, (13'))
c. The candidate was canvassed for primarily by women. (p. 45, (2'))
d. This pen can be written with. (p. 60 (110'))

Dans ces phrases on a affaire respectivement à des circonstants indiquant le lieu, l'accompagnement, le bénéficiaire et l'instrument, qui sont des circonstants typiques selon tous les autres critères. Or le passif prépositionnel est possible.

Critère 4. La commutation avec *do so*

Ce test fut d'abord proposé par Lakoff et Ross 1976(1966). Il est repris par Jackendoff 1977 : 58 et Radford 1988 : 234, et critiqué dans Miller 1992 : 95-7. Il est illustré en (9) :

- (9) a. [Paul threw the ball in the kitchen and] Mary did so in the bathroom.
b. [Paul didn't throw the ball in the bathroom, but] Mary did so.

On voit qu'il y a deux manières possibles d'introduire *do so* dans la phrase (1), insérée dans des contextes discursifs appropriés. Cependant, alors que (9b) conserve l'ambiguïté initiale, celle-ci disparaît dans le cas de

(9a). En effet, seule l'interprétation locative demeure, *in the bathroom* ne pouvant plus être interprété comme une destination. Lakoff et Ross ont proposé pour expliquer ces données que *do so* avait le statut de pro-VP. Etant donné les hypothèses classiques, on a dans la structure (3) deux VP et donc deux possibilités distinctes de remplacement d'un VP donnant respectivement (9a) et (9b). Par contre, dans la structure (2) on a un seul VP et donc une seule façon de remplacer par *do so*. L'explication est très intéressante pour les données de ce type. Elle se heurte cependant au fait que l'on trouve des exemples où *do so* est suivi d'un complément qui correspond clairement à un complément régi du verbe antécédent selon les autres tests. Voici deux exemples attestés :

(10) a. "I - I - killed your inspiration?" cried Mr. Leavenworth, with the accent of righteous wrath. "You 're a very ungrateful boy! If ever I *encouraged and cheered and sustained* any one, I'm sure I have **done so** to you."

(H. James, *Roderick Hudson*)

b. In play she liked exceedingly to act the little mistress, using her hands freely, and *commanding* her companions. She **did so** to me, but I would not bear shopping and ordering, and so I let her know. (E. Bronte, *Wuthering Heights*)

L'antécédent de *do so* est chaque fois indiqué en italiques. On constate que dans (10a) et (10b) respectivement *do so* est suivi de *to you* et de *to me*, qui correspondent aux objets directs des antécédents, respectivement *any one* et *her companions*. De même, dans l'exemple (11a), *do so* est suivi d'un complément en *to*, correspondant au complément en *to* de l'antécédent *hinted* que les autres test classiques conduiraient à considérer comme un complément régi. En (11b) et (11c), on a des exemples similaires avec *do it* et *do that*, suivis d'un complément en *to* qui correspond à l'objet direct de l'antécédent.

(11) a. Henry continued in a more complaisant mood: "I once *hinted my mind* to her on a few things, as nearly as a battered frame dared to **do so** to such a froward piece.

(T. Hardy, *Far from the Madding Crowd*).

b. Occasionally she went so far as to *ask him to take her out to dinner*, and the offer, coming from her, filled him with rapture. "I wouldn't **do it** to anyone else," she said, by way of apology. "But I know I can with you."

(Somerset Maugham, *Of Human*

Bondage).

c. My husband *put me in chains* last night. It was wonderful. Has your husband **done that** to you lately?

(J.K. Toole, *A Confederacy of Dunces*).

Il apparaît donc que l'explication proposée par Lakoff et Ross n'est pas adéquate. Qu'est-ce alors qui explique l'impossibilité d'un complément régi derrière *do so* en (9a) et dans les exemples similaires qu'ils utilisent?

Pour répondre à cette question il faut se rappeler que l'on a affaire dans *do so*, *do it*, *do that* et *do this* au verbe plein *do* (ce que démontre le comportement de ces expressions en cas de négation ou d'interrogation: *He didn't do so* vs. **He didn't so*). Ceci explique notamment que ces expressions anaphoriques ne puissent fonctionner que pour des prédicats dont le sens est un hyponyme du verbe plein *do*, contrairement à ce qui est le cas pour l'auxiliaire *do* (cf. ci-dessous discussion du critère 5).

- (12) a. [John seems happy and] **Mary does so/it/that/this too.*
 b. [John seems happy and] *Mary does too.*

Nous faisons l'hypothèse que le pouvoir anaphorique des expressions de type *do so/it/this/that* provient simplement du fait général que l'on peut utiliser un hypéronyme pour reprendre un hyponyme déjà mentionné⁵, comme illustré dans l'exemple suivant pour le domaine nominal.

- (13) *The cat_i entered the room. The animal_i was in a furious rage.*

Dans ces conditions nous proposons l'hypothèse suivante: *do so/it/this/that* peuvent être suivis d'un complément prépositionnel correspondant à un complément régi de leur antécédent si le rapport sémantique entre l'antécédent et le complément régi en question est subsumé sous le rapport sémantique existant entre le verbe plein *do* et le complément prépositionnel en question. Dans le cas des compléments en *to*, ce rapport sémantique peut être intuitivement caractérisé par le terme de complément affecté ou patient: si l'on *do something to something or someone*, ce *something* ou *someone* est affecté, il est le patient. Si l'on considère les exemples attestés en (10) et (11), on verra qu'ils sont tous de ce type. Par exemple, il est clair que l'objet des verbes *encourage*, *cheer*, et *sustain* est affecté par l'événement. Par contre *John went to Paris* and **Mary did so/it/this/that to Rome* est impossible parce que *Paris* a un rôle sémantique de destination (et non de patient) par rapport à *go*. Mais le complément en *to* du verbe plein *do* ne peut jamais désigner une destination. Par conséquent, le rapport entre *do* et son complément en *to* ne subsume jamais un rapport de type destination, et la phrase est impossible.

De même, on explique aisément le statut des exemples de type (9a): lorsque le verbe plein *do* est suivi d'un complément en *in*, celui désigne toujours un simple locatif, jamais une destination. Par conséquent

⁵ Nous simplifions un peu ici : la sémantique de *do* verbe plein ne peut suffire à elle seule à expliquer la gamme des VP remplaçables par ces expressions, dans la mesure où celle-ci n'est pas exactement la même pour *do so* que pour *do it/this/that*. *Do so* permet en effet une gamme plus large d'antécédents que les autres, notamment des verbes d'état psychologique (e.g. "'You are not afraid?' She could scarcely answer, 'I trust in you.' 'Do so, implicitly. Your suspense is nearly ended, my darling; [...]" Dickens, *A Tale of Two Cities*). Il apparaît clairement que la sémantique des éléments *so*, *it*, *this*, *that* intervient également.

l'interprétation de type destination pour le complément en *in* après *do so* est impossible.

Critère 5. L'ellipse par l'auxiliaire

Ce critère (cf. Radford 1988: 236-37; McCawley 1988: 48-49) découle automatiquement de l'hypothèse classique en grammaire générative selon laquelle les structures illustrées en (14a, b) résultent de l'effacement ou de l'ellipse d'un VP derrière un auxiliaire (cf. e.g. Sag 1976, Williams 1977; dans les exemples le VP antécédent est indiqué en italique, l'auxiliaire qui précède le site elliptique apparaît en gras, et le site elliptique est indiqué par Ø, au sujet duquel cf. note 3).

- (14) a. Who will [*VP buy the tickets*] ? I **will** Ø.
 b. Who might be [*VP [VP going to the cinema] when*] ? John might **be** Ø on Tuesday (Radford: 237)
 c. Who will [*VP put the book*] where ? *John **will** Ø on the table. (Radford: 237, son jugement).

Radford oppose donc des exemples comme (14b), où l'on a selon les hypothèses classiques deux VPs enchâssés, parallèlement à l'arbre (3), et où l'on peut donc faire l'ellipse devant le circonstant *on Tuesday*, et des exemples comme (14c), où l'on n'a qu'un seul VP qui comprend le complément régi *on the table*, parallèlement à l'arbre (2), et où l'on ne peut — selon lui — faire l'ellipse devant le PP.

Cependant, comme je l'ai montré dans Miller 1990 et 1992: 88sv. ce test est en réalité tout à fait inutilisable à cause de l'existence d'une construction apparentée appelée *pseudogapping* par les générativistes (cf. e.g. Levin 1986) qui permet une ellipse par auxiliaire similaire devant un complément qui est clairement à classer comme régi selon les autres tests, et notamment, devant des objets directs.⁶ Cette construction est illustrée en (15) (les exemples de Levin sont des exemples oraux attestés, les nombreux exemples de Visser sont des exemples littéraires attestés).

- (15) a. Does that *annoy* you ? It **would** Ø me. (Levin 1986: 17)
 b. The small flower-bed that as yet *showed* more sticks and string and labels than it **did** Ø flowers.
 (Priestly, in Visser 1963: 581).
 c. I'm sure I would *like him to eat* fruit more than I **would** Ø cookies. (Levin 1986: 15)
 d. Probably *drives him crazy to have her call him all the time*. It **would** Ø me Ø. (Levin 1986: 17)

⁶ Dans Miller 1992, je défends l'hypothèse selon laquelle le pseudogapping et l'ellipse du VP sont en fait la même construction. Hart 1993 pp.120sv. défend la position inverse. Cependant, même s'il s'agit de deux constructions différentes, l'existence du pseudogapping rend inutilisable le critère de l'ellipse du VP dans la mesure où il n'est pas évident de décider si une phrase donnée relève de l'une ou l'autre construction.

Il faut donc conclure que la possibilité pour un complément d'apparaître derrière un auxiliaire, avec ellipse d'un verbe et d'autres compléments éventuels de celui-ci, ne permet pas de conclure que ce complément n'est pas régi, contrairement à ce qui est affirmé régulièrement.

Critère 6. La topicalisation

Dès Chomsky 1965, p.101, il a été suggéré qu'il y avait une différence de comportement entre compléments régis et circonstants en ce qui concerne la topicalisation. Cependant, comme le montre en détail l'étude récente de Birner et Ward 1998 sur ces questions, il faut distinguer au moins trois statuts. D'une part les compléments régis non locatifs (16a); d'autre part les compléments locatifs régis (selon le critère 1) (16b) et enfin les compléments temporels locatifs non régis (selon le critère 1) (16c). Chacun de ceux-ci pose en effet des conditions différentes sur le contenu discursif précédent. Pour le type (16a), une proposition ouverte du type 'Mary saw x in the kitchen' doit avoir été évoquée dans le discours précédent. Pour le type (16b), il suffit que le référent 'the kitchen' ait déjà été évoqué. Enfin, le type (16c) ne pose aucune contrainte sur le discours précédent.

- (16) a. John, Mary saw in the kitchen.
- b. In the kitchen, Mary put the dishes.
- c. In the kitchen, Mary saw John.

Quant aux circonstants instrumentaux et d'accompagnement, aucune étude n'a apparemment été faite sur les conditions précises de leur topicalisation. Il apparaît donc clairement qu'il n'y a aucune corrélation simple entre les conditions posées sur le discours précédent par la topicalisation et les autres critères passés en revue ci-dessus.

Critère 7. Les pronoms réfléchis

La distribution respective des pronoms réfléchis et non réfléchis en anglais est un domaine qui a été énormément étudié dans le cadre de la grammaire générative (voir par exemple Zribi-Hertz 1996 pour une bibliographie récente et une présentation pédagogique). Des données comme les suivantes (cf. Kuno 1987: 154) pourraient faire penser qu'on peut en tirer un critère pour la distinction entre compléments régis et circonstants:

- (17) a. John_i saw himself_i/*him_i.
- b. John_i talked to Mary about himself_i/*him_i.
- c. John talked to Mary_i about herself_i/*her_i.
- d. John_i saw a snake near himself_i/him_i.

En effet, dans les exemples (17a, b, c) le pronom est un complément régi et le réfléchi est obligatoire dans l'interprétation indiquée par les indices souscrits. Par contre, en (17d), où le pronom apparaît dans un circonstant, le

choix est possible entre réféchi et non réfléchi. Cependant, comme le montrent les exemples (18) (Kuno 1987 : 66), il s'avère que les données sont en réalité plus complexes et que l'alternance entre réfléchis et non réfléchis est également possible dans des compléments classés comme régis par d'autres critères, notamment le critère 1. En effet, en (18a) le complément locatif est obligatoire.

- (18) a. John_i put the blanket next to himself_i/him_i.
 b. John_i pulled the blanket over himself_i/him_i.

L'analyse de l'alternance entre réfléchis et non réfléchis dans ces types de contextes est complexe (cf. entre autres Chomsky 1981; Kuno 1987; Zribi-Hertz 1989, Pollard & Sag 1994) et fait notamment intervenir des questions de focalisation (c'est-à-dire le point de vue narratif) comme l'ont bien montré Kuno et Zribi-Hertz. Il nous suffit ici d'avoir montré qu'il était impossible d'en tirer un critère pour la distinction entre compléments régis et circonstants.

Conclusion

Au terme de ce parcours, il apparaît que les critères qui ont pu être proposés pour établir une distinction binaire entre compléments régis et circonstants concordent pour dégager une classe de compléments clairs (prototypiquement les objets directs) et une classe de circonstants clairs (prototypiquement les circonstants locatifs ou temporels). Cependant, on constate aussi l'existence d'un large domaine où les critères donnent des résultats contradictoires: ce que l'un classe comme complément régi pourra être classé comme circonstant par un autre. Il s'agit notamment des compléments de manière, d'instrument, d'accompagnement, de destination. Ceci suggère que les différents critères ne testent en réalité pas une même propriété, qui distinguerait les compléments régis des circonstants, mais bien un ensemble disparate de propriétés. En conséquence, il apparaît difficile de maintenir l'idée d'une séparation binaire entre ces deux statuts. Au contraire, nous nous trouvons face à un ensemble de données qui se prête à une analyse en termes de gradation.⁷ Ceci pose un problème pour l'analyse classique de la grammaire générative en terme de différence de niveau d'attachement, illustrée dans les arbres (2) et (3) ci-dessus. En effet, celle-ci exclut à priori tout statut intermédiaire.

Nous proposons au contraire dans Miller en prép. (voir également Miller 1992: 61sv.) une analyse dans un cadre HPSG (cf. Pollard et Sag 1994; voir également Kasper 1994, van Noord et Bouma 1994, Przepiórkowski 1997 pour des analyses similaires dans le cadre HPSG) où

⁷ Voir Borillo 1990 pour une conclusion similaire basée sur une étude des compléments locatifs en français.

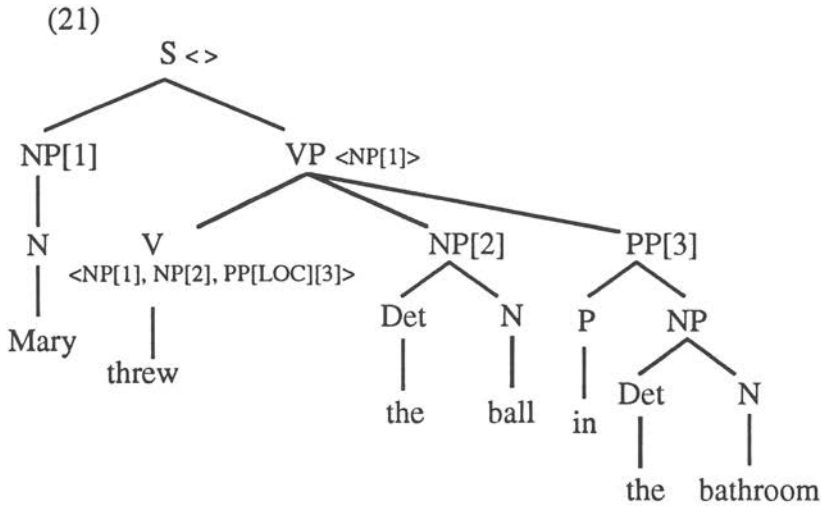
aucune différence d'attachement n'apparaît entre compléments régis et circonstants. Les compléments prototypiquement régis, ceux pour lesquels on constate une convergence de l'ensemble des critères sont traités comme spécifiés par le verbe dans sa liste de sous-catégorisation dans le lexique. Les autres sont ajoutés à cette liste de sous-catégorisation par des règles lexicales, formant ainsi une liste de sous-catégorisation étendue. De telles règles lexicales peuvent être sensibles aux propriétés individuelles du verbe de départ et à sa structure de complémentation initiale, expliquant les types de phénomènes discutés pour le critère 2. Nous pouvons illustrer cette analyse sur l'exemple (1) de départ. En (19a), on a le cadre de sous-catégorisation de base pour *throw*, qui comporte un PP optionnel, avec une préposition locative, rattaché au rôle sémantique de destination. En partant de cette entrée lexicale, avec le PP[LOC]_k, on obtient évidemment la structure (2) ci-dessus, avec les relations sémantiques données en (20a), ce qui est le résultat souhaité. Une règle lexicale d'addition de circonstants locatifs permet d'obtenir le cadre de sous-catégorisation étendu en (19b), où l'on a un PP supplémentaire, toujours avec préposition locative, rattaché au rôle sémantique de lieu. En partant de l'entrée (19b) sans le PP[LOC]_k rattaché au rôle de destination, on obtient l'arbre donné ci-dessous en (21), avec les relations sémantiques données en (20b) ci-dessous, ce qui est à nouveau le résultat souhaité. On a ainsi rendu compte des deux analyses de la phrase sans lui attribuer deux structures de constituants distinctes. Les différences d'analyse proviennent de différences possibles dans la représentation lexicale du verbe *throw*.

(19) a. *throw* : SOUSCAT <NP_i, NP_j, (PP[LOC]_k)>
 agent : i
 thème : j
 destination : k

b. *throw* : SOUSCAT <NP_i, NP_j, (PP[LOC]_k), PP[LOC]_h>
 agent : i
 thème : j
 destination : k
 lieu : h

(20) a. *throw* : SOUSCAT <NP_i, NP_j, PP[LOC]_k>
 agent : Mary_i
 thème : the ball_j
 destination : in the kitchen_k

b. *throw* : SOUSCAT <NP_i, NP_j, PP[LOC]_h>
 agent : Mary_i
 thème : the ball_j
 lieu : in the kitchen_h



BIBLIOGRAPHIE

- ALLERTON, D. J. 1982. *Valency and the English Verb*. London: Academic Press.
- BIRNER, Betty J. and Gregory WARD. 1998. *Peripheral Vision: Information Status and Noncanonical Word Order in English*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. In press.
- BORILLO, Andrée. 1990. A propos de la localisation spatiale. *Langue française* 86, 75-84.
- CHOMSKY, Noam. 1965. *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, MA: MIT Press.
- CHOMSKY, N. 1981. *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht: Foris.
- COUPER-KUHLEN, Elizabeth. 1979. *The Prepositional Passive in English. A Semantic-Syntactic Analysis, with a Lexicon of Prepositional Verbs*. Tübingen: Niemeyer.
- JACKENDOFF, Ray. 1977. *X' Syntax: A Study of Phrase Structure*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- KASPER, Robert. 1994. Adjuncts in the Mittelfeld. In Nerbonne, John, Klaus Netter and Carl Pollard (eds). *German in Head-Driven Phrase Structure Grammar*. Stanford: CSLI.
- KUNO, Susumu. 1987. *Functional Syntax: Anaphora, Discourse and Emphathy*. Chicago: The University of Chicago Press.

- LAKOFF, George and Ross, John Robert. 1976(1966). Why you can't do SO INTO THE SINK. IN MCCAWLEY (ED.) 1976, 101-111.
- LEVIN, Nancy S. 1986(1979). *Main Verb Ellipsis in Spoken English*. New York Garland (Published version of her 1979 Ohio State University PhD thesis).
- Mc CAWLEY, James D. 1988. *The Syntactic Phenomena of English..* Chicago: Chicago University Press.
- MILLER, Philip H. 1990. Pseudo-gapping and do so substitution. *Proceedings of the 26th meeting of the Chicago Linguistic Society*.
- MILLER, Philip H. 1992. *Clitics and Constituent in Phrase Structure Grammar*. New York: Garland (Ph.D. Dissertation, University of Utrecht, 1991).
- MILLER, Philip H. en prép. Complements vs. adjuncts: Some tests which are supposed to distinguish them but don't really do so. Communication au Autumn meeting of the LAGB, University of Hertfordshire.
- NOORD, Gertjan van and GOSSE Bouma. 1994. Adjuncts and the processing of lexical rules. In *Fifteenth International Conference on Computational Linguistics (COLING '94)*, pp 250-256, Kyoto, Japan.
- POLLARD, Carl and Ivan A. Sag. 1994. *Head-Driven Phrase Structure Grammar*. Chicago: Chicago University Press.
- PRZEPIÓRKOWSKI, Adam. 1998. On Complements and Adjuncts in Polish. A paraître dans Borsley R.D. et A. Przepiórkowski (éds.) *Slavic in HPSG*, Stanford: CSLI Publications.
- RADFORD, Andrew.1988. *Transformational Grammar: A First Course* Cambridge: Cambridge University Press.
- SAG, Ivan A. 1976. *Deletion and Logical Form*. MIT PhD Dissertation, Published by IULC, 1977.
- TESNIÈRE, L. 1959. *Eléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- VISSER, F. Th. 1963. *An Historical Syntax of the English Language. Part I, Syntactic Units with one Verb*. Leiden: Brill.
- WILLIAMS, Edwin S. 1977. Discourse and Logical Form. *Linguistic Inquiry* 8.1, 101-139.
- ZRIBI-HERTZ, Anne. 1989. Anaphor binding and narrative point of view: English reflexive pronouns in sentence and discourse. *Language* 65.4, 695-727.
- ZRIBI-HERTZ, Anne. 1996. *L'anaphore et les pronoms: Une introduction à la syntaxe générative*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.